

CONFIANCE PARTAGÉE SOLIDARITÉ BIEN-ÊTRE



RESPECTER LES RÈGLES DE LA SCOLARITÉ

- RESPECTER L'AUTORITÉ DES PROFESSEURS
- RESPECTER LES HORAIRES DES COURS ET DES ACTIVITÉS POUR LESQUELLES UN ENGAGEMENT A ÉTÉ PRIS
- SE PRÉSENTER AVEC SON CARNET DE CORRESPONDANCE ET LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE
- FAIRE LES TRAVAUX DEMANDÉS PAR LE PROFESSEUR
- ENTRER EN CLASSE ET CIRCULER DANS LES COULOIRS CALMEMENT
- ENTRER AU COLLÈGE AVEC UNE TENUE VESTIMENTAIRE CONVENABLE
- ADOPTER UN LANGAGE CORRECT.



RESPECTER LES PERSONNES

- AVOIR UN COMPORTEMENT RESPECTUEUX ENVERS LES ADULTES ET LES AUTRES ÉLÈVES À L'INTÉRIEUR OU À L'EXTÉRIEUR DE L'ÉTABLISSEMENT, Y COMPRIS À TRAVERS L'USAGE D'INTERNET
- ÊTRE ATTENTIF AUX AUTRES ET SOLIDAIRE DES ÉLÈVES PLUS VULNÉRABLES
- BRISER LA LOI DU SILENCE EN CAS DE SOUFFRANCE D'UN OU PLUSIEURS ÉLÈVES
- NE JAMAIS METTRE EN CAUSE OU SE MOQUER D'UN ADULTE OU D'UN ÉLÈVE POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT
- REFUSER TOUT TYPE DE VIOLENCE OU DE HARCÈLEMENT
- RESPECTER ET DÉFENDRE LE PRINCIPE ABSOLU D'ÉGALITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS ET LES RÈGLES DE LA MIXITÉ
- NE PAS AVOIR UN COMPORTEMENT VIOLENT, NI PARTICIPER À UN JEU QUI VISERAIT À BLESSER UN CAMARADE PHYSIQUEMENT OU MORALEMENT
- RESPECTER L'INTERDICTION D'UTILISER SON TÉLÉPHONE PORTABLE
- NE PAS FILMER NI DIFFUSER DES IMAGES OU FAIRE CIRCULER DES PROPOS PORTANT ATTEINTE À LA DIGNITÉ DES PERSONNES PAR QUELQUE MOYEN QUE CE SOIT
- FACILITER ET RESPECTER LE TRAVAIL DES AGENTS D'ENTRETIEN
- RESPECTER LES PERSONNES, AVOIR UN COMPORTEMENT CORRECT À L'OCCASION DES SORTIES SCOLAIRES AINSI QU'AUX ENVIRONS IMMÉDIATS DE L'ÉTABLISSEMENT



RESPECTER LES BIENS COMMUNS

- RESPECTER LE MATÉRIEL DE L'ÉTABLISSEMENT, NE PAS ÉCRIRE SUR LE MOBILIER, NI SUR LES MURS
- GARDER LES LOCAUX ET LES SANITAIRES PROPRES
- NE PAS UTILISER LES EXTINCTEURS ET LES ALARMES SANS RAISON VALABLE
- RESPECTER LES PRINCIPES D'UTILISATION DES OUTILS INFORMATIQUES
- NE PAS DÉGRADER LES VÉHICULES DE TRANSPORT SCOLAIRE.